



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE DU
MARDI 29 JANVIER 2013
18 HEURES 30**

SL/MG

N° 001477

**Ressources
Humaines -
Recrutement d'agents
contractuels -
Accroissement
temporaire d'activités**

Affiché le :

Le mardi 29 janvier 2013 à 18 heures 30 le Conseil Municipal s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la **SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**, sous la Présidence d'**Olivier CUREL**, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), M. Pierre BOYER (2ème Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint), Mme Véronique GACH (5ème Adjoint), M. Jean-François DORE (6ème Adjoint), M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint), M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Pierre ELY (Conseiller Municipal), Mme Caroline ALLENE (Conseillère Municipale), M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), Mme Françoise RIPOLL (Conseillère Municipale), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal), Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), M. Yves JAOUEN (Conseiller Municipal), Mme Katherine COUZINET (Conseillère Municipale), M. Christian PANOT (Conseiller Municipal), M. Jean-Marie MARTIN (Conseiller Municipal), M. Jean-Louis de LONGEAUX (Conseiller Municipal), M. André LECOURT (Conseiller Municipal), M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal), Mme Corinne PAIOCCHI (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION : M. Jean-Marc DESSAUD (4ème Adjoint) donne pouvoir à M. Pierre ELY, Mme Hélène MARTINEZ (7ème Adjoint) donne pouvoir à Mme Caroline ALLENE, Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Olivier CUREL, M. José VINCENTELLI (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Jean-Marie MARTIN, Mme Leïla BECHICHE (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Marie RAMBAUD, M. Etienne FOURQUET (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Jacqueline BAROT, Mme Aurore SALETTI (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Solange BECERRA, Mme Elise ISNARD (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER

ABSENTS : 0

La séance est ouverte, Mme Caroline ALLENE est nommée Secrétaire.

Vu, la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires.

Vu, la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3-1.

Vu, le décret n°88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et relatif aux agents non titulaires de la Fonction Publique Territoriale.

Considérant qu'il est nécessaire de recruter des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement temporaire d'activités dans certains services.

Il est proposé de recruter :

Service	Nombre d'agents/grade	Durée hebdomadaire	Période	Rémunération
Sports	1 éducateur des activités physiques et sportives	Temps complet (35h/semaine)	Du 1 ^{er} avril 2013 au 15 juin 2013	1 ^{er} échelon – Indice Brut 325 – Indice Majoré 314
Animation jeunesse	1 adjoint d'animation de 2 ^{ème} classe	Temps complet (35h/semaine)	Du 4 février 2013 au 31 juillet 2013	1 ^{er} échelon – Indice Brut 297 – Indice Majoré 309
Informatique	1 adjoint technique de 2 ^{ème} classe	Temps complet (35h/semaine)	Du 1 ^{er} avril 2013 au 30 septembre 2013	1 ^{er} échelon – Indice Brut 297 – Indice Majoré 309
Affaires Scolaires	3 adjoints techniques de 2 ^{ème} classe	Temps non complet (9h/semaine)	Du 4 mars 2013 au 12 avril 2013	1 ^{er} échelon – Indice Brut 297 – Indice Majoré 309
	1 adjoint technique de 2 ^{ème} classe	Temps non complet (2h/semaine)	Du 4 mars 2013 au 12 avril 2013	1 ^{er} échelon – Indice Brut 297 – Indice Majoré 309

LE CONSEIL A LA MAJORITE QUALIFIEE

Approuve, les propositions de recrutement de Monsieur le Maire pour répondre à des besoins liés à un accroissement temporaire d'activités.

Autorise, Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels dans les conditions précitées.

Dit, que les crédits nécessaires seront inscrits au chapitre 012 du budget de l'exercice de l'année 2013.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Olivier CUREL